

Receptionniste dans un hotel- Travallier tous le week end

Par Sharon84, le 07/01/2013 à 18:15

Bonjour,

je vous contacte parce que je suis employer dans un Hotel a Paris depuis Mai 2011, je suis en CDI. Je travaille comme receptionniste.

Je travallie depuis mon debut tous les Weeek End sauf le cas ou j'ai pris mes congés payé.C'est clair que comme ça mes vacance il vont toujour se reduire juste pour le palsir de passer du temp avec ma famille, quelque fois.

J'ai demandé a mon chef de **me donner au moins un Weeek End par moi** comme jours des repos a la place de mercredi et jeudi (fixe). Ou de me donner un vendredi et samedi, ou un dimanche et lundi.

La reponse a étè verbalment que elle aussi a vecu mon experience et que moi je n'ai pas le droit a mon week end.

Moi j'ai preciser que avec une organisation on peut trouver un compromis parce que tous mes collegues ils ont au moin un jour de week end.

Alors j'ai pensé d'evoyer une lettre raccomandé a la structure mais comme la rediger? A quelles lois je dois m'addresser?

Je ne suis pas expert de droit du travaille français, donc je vous contacte juste pour savoire s'il y a une lois.

C'est le moment d'agir et je voudrais savoir quelle procedure je dois suivre pour faire respecter mon droit ou il y a la loi pour le faire.

Merci a l'avance.

Sharon